

puis utiliser le produit de la vente en vue d'acheter des marchandises d'une valeur de 25 millions, destinées à fournir une aide technique. Je crois que l'Inde pourrait obtenir du Canada une certaine quantité de blé d'une qualité propre à la consommation humaine. Comme l'a signalé la semaine dernière le chef de notre groupe, l'honorable représentant de Rosetown-Biggan (M. Coldwell), les Canadiens devraient consentir à manger du pain fait avec du blé d'une qualité légèrement inférieure, afin de fournir à l'Inde une certaine quantité de blé, même si elle est grandement inférieure aux 50 millions de boisseaux dont j'ai parlé.

En outre, j'estime que la Commission canadienne du blé pourrait, à l'aide de son outillage spécial, passer au crible notre blé des catégories 4 et 5, afin de le répartir entre les diverses catégories qui s'y trouvent. Une partie au moins du blé des catégories 4 et 5 pourrait être classée dans les catégories 2 et 3, même s'il fallait placer le reste dans la catégorie 6 ou l'utiliser comme provende.

Peut-être cette proposition n'est-elle pas pratique, mais j'en ai une autre. Les États-Unis ont des excédents de blé. Si le Gouvernement accordait 100 millions de dollars à l'Inde, elle pourrait affecter ce montant à l'achat de blé américain de qualité supérieure. Si le gouvernement des États-Unis hésitait à réduire ses excédents de blé de crainte que la récolte de cette année ou de l'an prochain ne soit inférieure à la moyenne, le Gouvernement canadien devrait garantir de lui vendre, une fois récolté le blé de 1951, une quantité équivalente de blé de la même qualité.

J'ai présenté ces trois solutions afin de faire comprendre au Gouvernement que, s'il voulait réellement aider l'Inde, il en trouverait le moyen. Il lui suffit de vouloir pour pouvoir. Nous avons réussi à affecter 1,600 millions de dollars à la défense; je ne m'en plains pas, au contraire j'ai approuvé la mesure. Mais il ne devrait certes pas être impossible au Gouvernement ou à la population de trouver 100 millions de dollars afin d'empêcher des millions de nos concitoyens du Commonwealth de mourir de faim.

Déjà cette année, nous avons exporté beaucoup de poudre de lait entier et écrémé. Sur les quelque 9,244 quintaux de poudre de lait expédiés au Canada en janvier et février, 100 quintaux seulement étaient destinés à l'Inde. Autrement dit, l'Inde n'a reçu qu'un peu plus de 1 p. 100 de la quantité de lait en poudre que nous avons exportée. Une fois transformé en liquide, le lait en poudre est un aliment aussi sain que le lait entier. L'envoi de fortes quantités de lait en poudre à l'Inde empêcherait peut-être des dizaines de milliers d'enfants de mourir de mauvaise ali-

mentation ou de faim. Voilà, à mon avis, une autre proposition dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le premier ministre et le Gouvernement pourraient tenir compte.

Lorsque le ministre des Affaires extérieures prendra la parole à la fin du débat, je le prie de nous indiquer, s'il le peut, des motifs valables de l'inaction du Gouvernement. Je lui demande instamment, ainsi qu'au premier ministre et aux autres membres du cabinet, de ne pas tarder plus longtemps à reconnaître la générosité des Canadiens et à présenter une mesure qui permettra de fournir immédiatement des vivres à l'Inde.

M. H. A. MacKenzie (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, je ne comptais pas participer au débat, mais puisqu'il en est maintenant à sa deuxième journée j'estime convenable de formuler quelques observations. J'essaierai d'être aussi bref que possible, eu égard à ce que le ministre des Finances (M. Abbott) nous disait l'autre jour au sujet des redites. J'essaierai de ne pas répéter ce que j'ai dit déjà, en d'autres occasions.

En décembre dernier, j'étais de ceux qui avaient la bonne fortune d'assister à la cinquième session de l'ONU, à Lake-Success. Ce fut un des événements les plus intéressants de ma vie. Je tiens à féliciter le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) de la belle participation de la délégation canadienne aux travaux de cet organisme mondial qui déploie de tels efforts en vue de mettre fin à l'agression et d'assurer en notre temps le règne de la justice et de la paix dans le monde. J'ai été fort heureux de voir qu'une délégation d'au moins vingt-cinq jeunes fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, ayant reçu une formation spéciale, représentait le Canada avec autant de compétence.

C'est à mon avis l'un des services gouvernementaux les plus importants que nous possédions aujourd'hui. La délégation canadienne comprenait encore des députés représentant tous les groupes politiques à la Chambre. Il est arrivé à certains d'entre eux d'être désignés à diverses commissions de l'ONU afin d'y représenter le Canada. Ils se sont bien acquittés de cette tâche. C'est avec le plus grand intérêt que j'ai, pour ma part, aux réunions quotidiennes de neuf heures du matin, écouté les rapporteurs de ces divers comités passer en revue les délibérations de la veille et faire rapport de l'état des travaux. Je suis sûr d'exprimer l'opinion de tous ceux qui ont l'occasion d'assister aux réunions de l'Assemblée générale en disant que le délégué permanent du Canada à l'ONU, feu M. R. G. (Gerry) Riddell était un jeune homme extrêmement compétent